



## LES MATINÉES DU FONCIER - Le droit de préemption

<b>Date</b>	Mardi 13 juin 2023
<b>Lieu</b>	EPFL Béarn Pyrénées 2 rue Jean-Baptiste Carreau 64000 PAU
<b>Coût</b>	Gratuit
<b>Interventions et animation</b>	– Anthony ZAJDOWICZ, directeur de l'EPFL Béarn Pyrénées – Xalbat ETCHEGOIN, adjoint de direction et urbaniste conseiller au C.A.U.E 64
<b>Publics et prérequis</b>	Élus des Pyrénées-Atlantiques
<b>Objectifs pédagogiques</b>	– Identifier les enjeux et connaître la réglementation applicable au droit de préemption ; – Connaître les différents droits de préemption et leur application : droit de préemption urbain, droit de préemption urbain renforcé (DPUR), zone d'aménagement différé (ZAD), droit de préemption de la SAFER... ; – Maîtriser les procédures : de la Déclaration d'intention d'Aliéner à l'évaluation des biens et à la formation des prix ; – Avoir la capacité de prévenir et de gérer les contentieux ; – Connaître les alternatives à la préemption : la voie amiable, les emplacements réservés destinés au logement social et aux équipements.
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	Apports théoriques et exemples sous forme d'atelier

→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques  
4 place Reine Marguerite - 64000 Pau ▪ 2 allée des Platanes - 64100 Bayonne ▪ 05 59 84 53 66 ▪ [contact@caue64.fr](mailto:contact@caue64.fr)  
[www.caue64.fr](http://www.caue64.fr) ▪ [f](#) ▪ [i](#) ▪ [o](#) ▪ *Express'AUE 64, la lettre d'information*

Déclaration d'activité de formation n°72 64 001 68 64, depuis 1983  
Agrément pour dispenser de la formation aux élus, depuis 2011

 **Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap**  
Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler lors de votre inscription.



## LES MATINÉES DU FONCIER - Le droit de préemption

**MARDI 13 JUIN 2023**

8h45

Accueil des participants

Introduction : Exposé des objectifs et du déroulé de la formation

- 1- L'institution du droit de préemption urbain (DPU) :  
finalité et modalités d'institution
- 2- Les opérations soumises au DPU
- 3- L'exercice du droit de préemption
- 4- La Z.A.D, Zone d'Aménagement Différé
- 5- Les garanties des propriétaires, acquéreurs évincés et occupants  
de l'immeuble préempté
- 6- Le contentieux de la préemption

12h00

Clôture



EPFL Béarn Pyrénées  
2 rue Jean-Baptiste Carreau  
64000 PAU

 Stationnement Place de Verdun  
à 5 min. à pied

inscription

13 JUIN 2023

LES MATINÉES DU FONCIER  
Le droit de préemption

Nom - Prénom ..... Collectivité .....  
Fonction ..... Courriel .....

Inscription à la formation (places limitées) :

A retourner avant le 6 juin 2023 au C.A.U.E 64  
Une seule inscription par bulletin, dupliquer si besoin

